

RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS : ANTICIPEZ LA MISE EN CONFORMITÉ DES DOCUMENTS CONTRACTUELS !



1 jour

Fiche d'inscription
sur www.caritat.fr

Juridique - Fiscal - Social

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance santé collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les nouvelles règles appelées à régir vos négociations et futures relations contractuelles. Comprendre les évolutions majeures de la réforme. Maîtriser les aspects pratiques de la réforme.

Comment ?

Par une revue très complète des nouveaux textes publiés.

Quels sont les pré-requis ?

Connaissances de base en droit des contrats.

Qui anime cette formation ?

Régis PIHERY
Avocat associé, FIDAL Paris
Intervenant en droit des contrats et en règlement des contentieux



Aziz BELAYACHI
Avocat associé, FIDAL Paris
Intervenant en droit des assurances



Qu'allez-vous apprendre ?

L'ordonnance portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations a été publiée au Journal officiel le 11 février 2016.

L'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif étant fixée au 1^{er} octobre 2016, il appartient dès aujourd'hui aux opérateurs d'en prendre la mesure pour en anticiper les effets sur leurs contrats, et le cas échéant y apporter les aménagements nécessaires.

Cadre général de la réforme

- Comprendre les motifs de la réforme
- Identifier les enjeux pratiques de la réforme
- Anticiper le calendrier d'application de la réforme

Contenu de la réforme

- Evolutions : les codifications d'acquis jurisprudentiels (négociations, sanction du défaut de validité du contrat...)
- Révolution ?
 - Consécration de principes généraux (liberté contractuelle, bonne foi...)
 - Nouveautés en matière de formation du contrat (devoir général d'information, sanction de la violence économique, interdiction de clauses créant un déséquilibre significatif...)
 - Nouveauté en matière d'effets du contrat (révision du contrat pour imprévision, remèdes à l'inexécution ...)

Une formation sous la coordination de :

Michel HALLOPEAU

Avocat associé, Directeur du Pôle Retraite et prévoyance complémentaire de FIDAL.

La formation en

Quand et où ?

24 juin 2016

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

810 € HT + TVA 20%, soit 972 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire : Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - www.ewh.com. Précisez que vous venez de la part de Caritat.

Contact :
01 44 51 04 00
Mail :
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.



Cette formation est proposée en partenariat avec



5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr

SIRET 477 962 690 00020